



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 28 novembre 2023

MATÉRIEL INDUSTRIEL

ALERTE ROUGE AU MATÉRIEL

Après la mise en œuvre du plan OPTER en 2022, l'actualisation 2023 de la charge de travail au sein de la branche Matériel Industriel pose question.

Pour la CGT, les cheminots du Matériel ne doivent pas être les victimes des choix dogmatiques de l'entreprise.

Pour rappel, plus d'un quart du parc total des AGC et des TER 2NNG est à rénover dans les années à venir. La contractualisation a fait l'objet de signatures avec toutes les régions, à l'exception des régions Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire, et MASTERIS qui confie la charge à SNCF Voyageurs.

- En 2022, 494 rames ont été contractualisées, soit 53 % du parc ;
- En 2023, un supplément de 242 rames sont venues compléter l'offre, soit 26 % supplémentaires ;
- Les « options » concernent, quant à elles, 145 rames, soit 16 % du parc ;
- Il ne reste plus que 5 % du parc, soit 45 rames, qui ne sont pas contractualisées.

Au regard de la répartition entre Technicentres, il s'avère que les TI de NEVERS, CHARENTE-PÉRIGORD et ROUEN QM sont les plus impactés par le surplus de rénovation à produire. Dans le même temps, les TI de HELLEMMES, BISCHHEIM, St PIERRE DES CORPS et PICARDIE sont en pleine charge.

Cette augmentation de la charge de travail, qui pourrait être une bonne nouvelle pour ces établissements, pose cependant un problème de taille pour l'organisation du travail, notamment au regard :

- Du manque de personnel ;
- Du dimensionnement des infrastructures d'accueil des TI ;
- Des approvisionnements en pièces déjà en tension ces derniers mois.

Pour exemple, l'établissement de Nevers, qui connaît déjà un retard important sur son planning de sortie de rénovation, risque de voir celui-ci s'aggraver dès 2024 en raison d'un surplus d'heures de travail de 3 000 unités (16 000h réalisées pour 13 000 prévues).

À terme, l'ensemble des TI risquent de connaître les mêmes insuffisances de capacité, d'autant plus que les projets « NAT » des rames Transilien et « BOTOX » pour TGV devraient également influencer sur la charge des sites de NEVERS et de St PIERRE des CORPS d'ici 2030.

Dans de telles circonstances, les conditions de travail des cheminots se dégradent fortement avec une augmentation importante des heures supplémentaires, du travail de nuit et de week-end, une pression sur la pose des congés, une accidentologie en augmentation et l'utilisation importante d'emplois précaires.



Pour la CGT, c'est bien le problème des ressources, soit l'emploi, qui ébranle l'avenir de nos Technicentres. Avec son cahier revendicatif clair de mise dans l'emploi, nous avons une solution précise à décliner avec les cheminots du Matériel en termes de formation, de montée en compétence, de qualification (tel que souhaité par la CGT plutôt qu'une classification).

La CGT revendique également une rémunération digne de la qualité d'un salarié hautement qualifié (voire avec un salaire d'embauche à 2 000 € minimum et des conditions de travail acceptables pour réaliser la charge de travail) avec une réduction du temps de travail porté à 32h00 par semaine.

La charge de travail au Matériel pour les 10 années à venir au minimum est immense et le défi est de taille. Les cheminots du Matériel ont déjà transformé leur outil à l'heure de l'électrification puis dans de nombreux domaines technologiques. Pour la CGT, il n'est pas question de parler de révolution, mais d'organisation. Mais alors pourquoi la Direction du Matériel refuse-t-elle d'augmenter les Cadres d'organisation et d'embaucher massivement alors que les curseurs sont au rouge et que les gains de productivité sont déjà conséquents ?

QUE DEMANDONS-NOUS À LA DIRECTION DU MATÉRIEL ET POUR QUELS EFFETS ?

- 1. Augmenter le rythme des recrutements prévus en 2022 et 2023**
 - Faire coïncider les effectifs avec les Cadres d'organisation
 - Faire face aux rythmes de travail, des congés et imprévus
- 2. Embaucher les intérimaires qui le souhaitent**
 - 10% et plus d'intérimaires dans certains TI
 - Réduction des coûts avec cette internalisation
 - Amélioration de la qualité de production
 - Réduction de l'accidentologie
- 3. Plus de formation en qualité et en nombre**
 - Formation premier emploi
 - Formation initiale incompressible en temps et en heures
 - Formation continue tout au long de la carrière et des besoins du salarié
- 4. Donner les moyens financiers aux TI et aux Autorités Organisatrice pour :**
 - Investir dans les infrastructures
 - Investir dans l'achat de rames de réserve
 - Équilibrer la charge des TI
- 5. Augmenter les salaires**
 - Permettre une qualité de vie et de travail meilleure
 - Assurer un bien-être au travail et une meilleure qualité de production

L'avenir de nos Technicentres Industriels est en danger !

Il est temps de réagir et d'agir !

La Fédération CGT des cheminots et son collectif Technique Matériel appellent les cheminots à se mettre en vigilance et à participer aux rassemblements organisés dans les territoires dans cette période par les militants et organisations de la CGT. C'est à ce prix que nous ferons entendre notre voix.